

ICEM-69
Ecole Ernest Renan B
364 cours Emile Zola
69100 Villeurbanne
gd69@icem-freinet.org

Tribune de l'ICEM-69 à propos du PACTE

En tant que mouvement pédagogique, l'ICEM-69 dénonce la mise en place du PACTE dans l'éducation nationale.

Des conditions de travail encore plus dégradées

En effet, le PACTE nuit gravement à nos conditions de travail et au bien commun :

- le PACTE n'est pas une revalorisation salariale, mais du travail en plus alors que la charge de travail est déjà conséquente,
- le PACTE se traduit par des primes qui ne servent pas le bien commun, car sans aucune cotisation sociale. Elles s'apparentent donc à des heures supplémentaires défiscalisées,
- les missions des enseignant-es ne feront plus partie intégrante de leur statut mais seront contractualisées ce qui entraîne une dégradation du service public d'éducation nationale.

Un impact sans précédent sur les équipes et la pédagogie

Mais nous présentons également de graves conséquences pédagogiques de ce dispositif anti-coopératif :

- le PACTE va fragmenter les équipes, les circonscriptions, les territoires. Avec les projets du CNR « Notre école faisons là ensemble », les primes au mérite, les évaluations d'école, cela va encore renforcer et institutionnaliser la concurrence et les inégalités entre collègues, les écoles, etc.
- les différentes missions acceptées par différent-es collègues sur différents temps va rendre impossible le travail d'équipe (il n'y aura plus aucun temps où tout le monde sera là), et la formation continue.
- certaines missions proposées nous semblent faire partie des missions de base de l'ensemble des enseignant-es, et en aucun cas d'une seule personne « ressource » : aide aux élèves en difficulté, soutien au suivi des élèves à besoins particuliers, conduite de projets, etc. Le fait d'externaliser et de confier ces missions à quelques personnes va affaiblir le travail d'équipe sur ces questions. Les salaires de tou-te-s doivent être revalorisés et prendre en compte ce travail.
- la charge de travail des enseignant-es étant déjà conséquente, l'acceptation de missions supplémentaires du PACTE se fera au détriment du travail ordinaire que chaque enseignant-e doit à ses classes.
- la répartition des « briques » de PACTE va placer les chefs d'établissements devant des situations intenable et clivantes pour choisir qui fera chaque mission. Que dire des directions d'école qui seront également associées à cette sélection, creusant ainsi leur mise à l'écart du reste de l'équipe pédagogique, une mise à l'écart créée de toutes pièces par l'invention de leur nouveau statut « d'autorité fonctionnelle », aux contours pour le moins flous.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que le PACTE, en plus de ne pas répondre aux exigences salariales légitimes, participe de la mise en concurrence des collègues, des écoles, des territoires, de la contractualisation des moyens, en un mot de la libéralisation de l'école. Cela au même titre que les primes au mérite, les projets « Notre école faisons-là ensemble », les évaluations d'écoles, etc.